



HAL
open science

“ Nous ne traitons pas d'affaires d'État... ” La communication privée d'une famille protestante au tournant du XVIIe au XVIIIe siècle

Katharina Fezer

► To cite this version:

Katharina Fezer. “ Nous ne traitons pas d'affaires d'État... ” La communication privée d'une famille protestante au tournant du XVIIe au XVIIIe siècle. Manon Boucharéchas, Iris Fabry, Marie Peuzin, Roxanne Comotti, Rim Abouwarda, Alexis Ladreyt. Sciences du langage: enjeux théoriques et pratiques méthodologiques. Actes du colloque CEDIL22, , 2024, 10.5281/zenodo.13623211 . hal-04700299

HAL Id: hal-04700299

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-04700299v1>

Submitted on 17 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

« NOUS NE TRAITONS PAS D’AFFAIRES D’ÉTAT... » LA COMMUNICATION PRIVEE D’UNE FAMILLE PROTESTANTE AU TOURNANT DU XVII^E AU XVIII^E SIECLE

Katharina FEZER

eva-katharina.fezer@uni-tuebingen.de

Universität Tübingen, SFB 1391 “Andere Ästhetik”, Keplerstraße 17, 72074 Tübingen, Allemagne

1. Introduction

Ces dernières années, les recherches dans le domaine de la sociolinguistique historique se sont fortement développées (entre autres, Willemyns & Vandebussche, 2006 ; Conde Silvestre & Hernández Campoy, 2012 ; Rutten, Vosters & Vandebussche, 2014). Ces contributions mettent l’accent sur la nécessité de prendre en compte le plus grand nombre possible de sources linguistiques différentes et de tenir compte du contexte des locuteurs·trices pour décrire de manière adéquate les états passés d’une langue. La discipline reste cependant marquée par ce que Labov appelle le *bad data problem* (Labov, 1994 : 11) : les sources qui ne font pas partie du « canon » littéraire sont souvent très difficiles à trouver (Auer, Peersman, Pickl, Rutten & Vosters, 2015).

Ce constat est particulièrement valable pour l’étude du français du XVII^e siècle. Ce siècle est surtout connu pour ses fortes tendances d’uniformisation linguistique. C’est le siècle de la création de l’Académie française qui, selon ses statuts, vise à « donner des règles certaines à notre langue [*ndlr* le français] » (Académie française : XXIV). C’est le siècle de la parution des *Remarques sur la langue françoise* de Claude Favre de Vaugelas définissant le « bon usage » comme « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d’écrire des meilleurs Auteurs du temps » (Vaugelas, 1647 : Préface, II.3). Enfin, c’est aussi le siècle de la publication d’une multitude d’autres œuvres métalinguistiques rédigées dans le sillage de Vaugelas qui défendent l’idéal d’une langue standardisée.

La mise en conformité avec la langue prescrite est prouvée pour quelques œuvres littéraires. Entre autres, dans les années 1650, Pierre Corneille soumet ses œuvres dramatiques à une révision linguistique minutieuse afin que ses textes se conforment aux jugements de Vaugelas. Cette démarche, ainsi que les procédés semblables d’autres auteurs littéraires tels que Jean Racine, a été décrite à plusieurs reprises par les chercheurs·euses (Berlan, 2011 ; Forakis, 2015). D’autres types de textes, tels que les textes utilitaires ou les sources manuscrites, n’ont en revanche guère été étudiés sous cet angle jusqu’à présent. Le fait que ce ne soient que des documents issus du milieu courtois et littéraire qui aient été pris en considération par les chercheurs·euses s’explique par leur accessibilité facile. De plus, nombre de ces documents sont dorénavant inclus dans la base de données Frantext qui, grâce à la mise à disposition des outils d’interrogation automatique, permet d’effectuer des recherches variées et étendues (Bertrand, 2003). La majorité des contributions scientifiques qui se consacrent à l’analyse de l’usage linguistique du XVII^e siècle s’appuient sur cette base et donc, par conséquent, sur des corpus majoritairement littéraires (Carlier 2004, 2005 ; Masseron & Laparra, 2008 ; Ayres-Bennett & Sejjido, 2011 ; Ayres-Bennett, 2018).

Le présent article vise à participer à l’élargissement des études sur la langue française du XVII^e siècle en étudiant des témoignages linguistiques récemment découverts. Ces témoignages sont constitués de lettres intimes d’une famille protestante. Ils sont analysés en fonction de leurs caractéristiques linguistiques, en les comparant notamment aux prescriptions faites par les *Remarques* afin de parvenir à une description plus nuancée et plus adéquate de l’impact réel des prescriptions. L’objectif final est de montrer que les pratiques

linguistiques du XVII^e siècle sont fortement marquées par la variation idiolectale et s'écartent considérablement de la norme prescriptive.

La contribution est organisée comme suit : tout d'abord, le choix du corpus est justifié (section 2). Vient ensuite la présentation des témoignages linguistiques qui constituent ce corpus (section 3). Elle est suivie de l'analyse linguistique du corpus (section 4), consacrée principalement à plusieurs caractéristiques graphiques et (morpho)syntaxiques, ainsi que d'une synthèse et de perspectives de recherches futures (section 5).

2. Pourquoi étudier les lettres privées ?

Une partie de la production linguistique du XVII^e siècle ne peut guère être reconstituée. Faute de moyens d'enregistrement, aucun témoignage linguistique oral n'existe. Il y a cependant des sources linguistiques qui se rapprochent de la langue parlée (Radtke, 1994). Dans la terminologie établie par Koch & Oesterreicher (1985, 1990, 2011), de telles sources font partie du « langage de l'immédiat communicatif », et s'approchent du « pôle d'oralité conceptionnelle » malgré leur réalisation graphique. Ils correspondent alors aux paramètres énumérés à gauche de la liste des paramètres de caractérisation de l'immédiat et de la distance communicative (Tableau 1).

Immédiat communicatif	Distance communicative
Affinité avec le code phonique	Affinité avec le code écrit
communication privée	communication publique
interlocuteur intime	interlocuteur inconnu
émotionnalité forte	émotionnalité faible
ancrage actionnel et situationnel	détachement actionnel et situationnel
ancrage référentiel dans la situation	détachement référentiel de la situation
coprésence spatio-temporelle	séparation spatio-temporelle
coopération communicative intense	coopération communicative minimale
dialogue	monologue
communication spontanée	communication préparée
liberté thématique	fixation thématique
etc.	etc.

Tableau 1 - Paramètres de caractérisation de l'immédiat et de la distance communicative (Krefeld, 2015 : 263 ; Koch & Oesterreicher, 2011 : 586)

Ces sources sont surtout des ego-documents¹ tels que des lettres privées ainsi que des journaux intimes. Ils sont associés au pôle d'oralité conceptionnelle grâce à leur caractère moins élaboré et plus spontané. La Figure 1 suivante reproduit le classement des genres de textes proposé par Koch & Oesterreicher (2011) selon leur théorie de l'immédiat communicatif. La lettre personnelle (c) fait alors partie du code graphique tout en tendant vers l'immédiat communicatif.

¹ Pour une présentation détaillée du concept des ego-documents et de son importance pour la sociolinguistique historique, voir Sowada (2021 : 37-66).

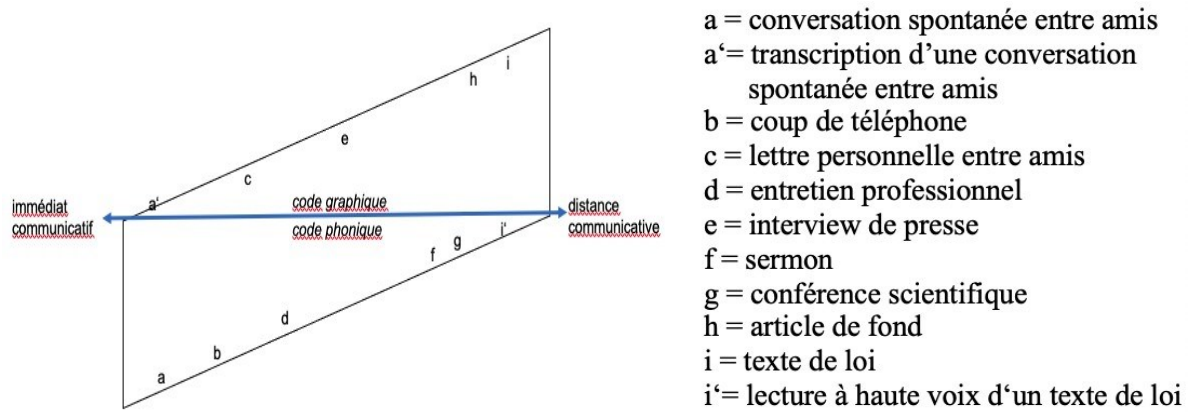


Figure 1 - Immédiat communicatif/distance communicative et code graphique/code phonique (Koch & Oesterreicher, 2011 : 586)

Comme la norme linguistique prescriptive peut être entièrement associée à la distance communicative (Koch & Oesterreicher, 1990 : 16), il est probable que des écarts par rapport à cette norme puissent être trouvés précisément dans les lettres. Le fait que des lettres privées soient capables de représenter des sources des déviations de la norme prescriptive a, entre autres, été illustré par l'analyse de la correspondance de Madame de Sévigné effectuée par Lignereux (2012). Cette analyse démontre que Madame de Sévigné « multiplie les tournures syntaxiques qui enfreignent allègrement les recommandations de Vaugelas et de ses émules » (Lignereux, 2012 : 321).

3. À la recherche des textes privés : Le fonds Boivin-Colombel

Malgré les difficultés de recherche déjà mentionnées, il existe quelques projets qui ont été consacrés à la quête de sources manuscrites d'un caractère plus familier. Nous pouvons citer entre autres le corpus nommé « Textes français privés des XVII^e et XVIII^e siècles » (Ernst & Wolf, 2005 ; Ernst, 2019) qui est composé des journaux intimes et des journaux de famille. Deux corpus ont été initiés par Martineau : Le Corpus de Français Familier Ancien contient des journaux et des correspondances privées écrites en France et en Amérique du Nord. Le corpus MCVF (Modéliser le changement : les voies du français) comprend également plusieurs sources manuscrites. Nommons finalement le projet MACINTOSH (« Missing hAlf the picture : ClassIcal NoT sO claSsical French ») coordonné par Bergeron-Maguire². Ce projet, initié tout récemment, vise à analyser des lettres privées faisant partie des « prize papers », c'est-à-dire des documents transportés par des navires en provenance et à destination des colonies françaises.

Tous ces corpus sont constitués des originaux manuscrits recueillis dans différentes bibliothèques, musées et archives. Ceci est également le cas pour les documents qui forment le corpus de l'analyse présentée ici et qui n'ont pas encore fait l'objet d'une étude linguistique. Il s'agit d'une partie du fonds Boivin-Colombel conservé aux archives municipales du Havre (cote 49 Z 7)³.

Les Boivin-Colombel sont des marchands originaires du Pays de Caux, qui, grâce à leur succès économique, ont été capables d'acquérir des terres en Normandie et en Bretagne au cours du XVII^e siècle⁴. Étant de confession protestante, la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV en 1685 les soumet à des répressions et des persécutions continuelles, ce qui provoque l'émigration d'une partie de la famille aux Pays-Bas, tandis

² Les liens vers ces trois derniers corpus se trouvent dans la sitographie à la fin de cet article. Malheureusement, les deux corpus initiés par Martineau ne sont pas accessibles pour le moment.

³ Je remercie les responsables des Archives municipales du Havre d'avoir bien voulu mettre à disposition ces documents.

⁴ Voir le répertoire numérique détaillé du fonds établi par Peycéry (2010).

que d'autres membres familiaux restent en France. Cette situation de séparation géographique favorise la rédaction de lettres puisque celles-ci constituent leur seule possibilité de rester en contact. La totalité des correspondances n'a malheureusement pas été conservée, à l'exception de quelques lettres adressées à Catherine et Élisabeth Boivin par leur fils et neveu Guillaume Le Vasseur, sieur des Rocques, et par son épouse, Marianne Du Mesnil. Les sœurs Boivin habitent à Rouen alors que Guillaume Le Vasseur s'est réfugié à Utrecht où il a fait la connaissance de Marianne Du Mesnil dont la famille est également originaire de France. Son métier d'ingénieur du Roi l'amène à suivre différents mouvements de l'armée. Par conséquent, les lieux d'expédition de ses lettres varient considérablement (Figure 2). Il y existe des lettres expédiées depuis Bergen-op-Zoom, Sedan, Luxembourg, Utrecht, Nieuwport, Nijmegen et Rotterdam.



Figure 2 - Les lieux d'expédition et de réception des lettres appartenant au fonds Boivin-Colombel

Au total, il s'agit de trente-sept lettres couvrant la période de 1685 à 1707, dont vingt-sept lettres sont écrites par Guillaume Le Vasseur et quatre par son épouse. Les six lettres restantes sont écrites par les deux, c'est-à-dire que la partie principale est rédigée par Guillaume le Vasseur pendant que Marianne Du Mesnil profite du reste du papier pour ajouter quelques lignes. Ce petit corpus comprend environ 18 600 mots dont la part écrite par Guillaume le Vasseur comprend quelque 16 000 mots. Afin de faciliter l'analyse linguistique, toutes les lettres ont été transcrites. Les fichiers textes ont ensuite été traités à l'aide de deux outils numériques qui permettent l'interrogation et l'encodage automatique du texte intégral. L'outil *TXM* facilite l'application du logiciel *TreeTagger* qui attribue automatiquement une catégorie grammaticale à chaque mot, ce qui permet de rechercher des structures syntaxiques précises dans le texte intégral⁵. L'outil *MaxQDA* permet également d'interroger le texte et est surtout utile pour identifier des caractéristiques orthographiques, lexicales ou morphologiques. En mettant à disposition un logiciel d'annotation des éléments du texte, *MaxQDA* facilite aussi l'analyse quantitative des données⁶.

Du fait de leur contenu, il s'agit de lettres privées. Elles contiennent des détails intimes concernant des projets de mariage, des accouchements ou l'allaitement des enfants, des problèmes financiers ou des désaccords familiaux. Les craintes perpétuelles concernant les persécutions religieuses y occupent également une place importante. Toutefois, l'expéditeur et l'expéditrice ont bien conscience que le contenu de leurs lettres ne

⁵ Pour une présentation détaillée de cet outil, voir Rädiker & Kuckartz (2019).

⁶ Pour une présentation détaillée de cet outil, voir Heiden, Magué & Pincemin (2010).

reste pas toujours secret à cause de la censure et d'autres insécurités de la voie postale. En atteste la citation de Guillaume Le Vasseur, titre de cette contribution : « quoy que nous ne traitions pas d'affaires d'Etat cependant nos lettres ne paruiēne pas toûjours » (BC_GV4)⁷.

Toutefois, ce n'est pas seulement le contenu de ces lettres qui s'avère passionnant. Elles représentent également un fonds très riche en ce qui concerne leurs caractéristiques grammaticales. Comme elles couvrent une période de plus de deux décennies, elles pourraient permettre également de réaliser des études micro-diachroniques. De plus, comme elles proviennent de deux personnes différentes, il est possible d'y comparer des traits idiolectaux.

4. Analyse linguistique

L'article évoquera quelques phénomènes sélectionnés. Dans un premier temps, la section 4.2.1 présente quelques caractéristiques concernant la graphie, soit la ponctuation et l'usage de l'apostrophe. Ensuite, les sections 4.2.2 et 4.2.3 traitent de la (morpho)syntaxe en analysant deux aspects qui jouent un rôle important dans les œuvres métalinguistiques de l'époque, l'accord grammatical et les constructions elliptiques.

4.1. Caractéristiques graphiques

Pour illustrer les questions liées à la graphie, la Figure 4 reproduit deux documents manuscrits. À gauche se trouve le premier folio de la lettre dans laquelle Guillaume Le Vasseur confie à sa mère son dessein de se marier. À droite, il s'agit de la première lettre que Marianne Du Mesnil écrit à sa belle-mère. Le Tableau 2 au-dessous de la Figure 3 contient la transcription des deux manuscrits⁸.

⁷ Les cotes attribuées aux lettres correspondent aux initiales du nom du fonds suivi des initiales du nom de l'auteur/l'autrice et le numéro de la lettre (correspondant à l'ordre chronologique).

⁸ La transcription a été effectuée aussi fidèlement que possible par deux, parfois trois transpositeurs·rices, qui se sont concertés en cas d'incertitude et se sont mis·es d'accord sur une seule transcription (surtout en ce qui concerne les graphèmes difficiles à distinguer comme *l/j* ou bien *u/v*).

a Bergen - op Zom le 10. juillet 1699.

Ma très chere et tres honorée Mere.

Pendant quelque sejour que j'ay fait en hollande au printemps, je reçus la lettre que vous aues eû la bonté de m'crire le 29. auriil et peu de jours après j'ay aussy reçu la thoille que vous m'aués enuoyée, je la trouue fort belle; je vous en remercie très humblem.t et vous suis sensiblement obligé de vos bons soins, Je vous Supplie de me les vouloir continuer; Je Suis l'cy de retour depuis vn mois ou l'on trauaille aux fortifications; mais J'espere de retourner l'hiuer en holande.

Mademoiselle & tres honoree Mere.

Je uien très humblement uous remercier de la faueur que uous m'aués accordé dauoir agrée le Choix que Monsieur Des Rocques uôtre fils a fait de moy pour son Epouse, Je uous en serés toujours très obligés puis que par set union J'espere detre fort heureuse accordé moy Je uous suplie ma tres honoree Mere quelque part dans uôtre amitie & Soyés persuadé que Je rechercheray toutte les occation possible a uous donner des marques de la mienne c'est ce que Je uous suplie de croire etant très parfaitement

Mademoiselle & tres honoree mere

Votre tres humble & obeissant seruant & fille
M A Du Mesnil
Des Rocques

Figure 3 - Le premier folio de la lettre de Guillaume Le Vasseur écrite le 25 juillet 1699 (BC_GV14) et la première page d'une lettre de Marianne Du Mesnil (sans date, écrite très probablement le 21 novembre 1689, BC_MM16), Archives municipales du Havre – fonds

Transcription 1 (BC_GV14)	Transcription 2 (BC_MM16)
<p>a – Bergen – op Zom le 10. juillet 1698</p> <p>Ma très chere et tres honorée Mere.</p> <p>Pendant quelque sejour que j'ay fait en hollande au printemps,</p> <p>Je reçus la lettre que voys aues eû la bonté de m'Ecrire le 29. auriil</p> <p>et peu de jours après j'ay aussy reçu la thoille que vous m'aués enuoyée, je la trouue fort belle; je vous en remercie très humblem.t</p> <p>et vous suis sensiblement obligé de vos bons soins, Je vous Supplie de me les vouloir continuer; Je Suis l'cy de retour depuis vn mois ou l'on trauaille aux fortifications; mais J'espere de retourner l'hiuer en holande.</p>	<p>Mademoiselle & tres honoré Mere</p> <p>Je uien très humblement uous remercier de la faueur que uous m'aués accordé dauoir agrée le Choix que Monsieur Des Rocques uôtre fils a fait de moy pour son Epouse, Je uous en serés toujours très obligés puis que par set union J'espere detre fort heureuse accordé moy Je uous suplie ma tres honoree Mere quelque part dans uôtre amitie & Soyés persuadé que Je rechercheray toutte les occation possible a uous donner des marques de la mienne c'est ce que Je uous suplie de Croire etant très parfaitement</p> <p>Mademoiselle & tres honoré mere</p> <p>Votre tres humble & obeissant seruant & fille</p> <p>M A Du Mesnil</p> <p>Des Rocques</p>

Tableau 2 - La transcription « fidèle » des deux lettres

La ponctuation n'ayant été introduite par l'imprimerie qu'au cours du XVI^e siècle, elle n'entre que très lentement en usage dans les manuscrits. Dans le cas présent, il existe des différences considérables entre les

textes de Marianne Du Mesnil et ceux de Guillaume Le Vasseur bien que tous les deux soient loin de s'approcher de la norme établie par l'imprimerie. Marianne Du Mesnil semble renoncer presque complètement à ponctuer son texte. Dans la lettre reproduite, il y a une seule virgule. Dans d'autres lettres, elle utilise quelques virgules et met une seule fois un point à la fin d'une phrase. Son mari utilise des virgules plus fréquemment et de temps en temps se sert du point (Tableau 3), mais cet usage est loin d'être systématique. Ce constat pourrait s'expliquer par le fait que ni Marianne Du Mesnil ni son époux ne font partie d'un groupe social dont les membres ont quotidiennement accès à des œuvres imprimées.

	Points réalisés	Virgules réalisées
Guillaume le Vasseur	144	752
Marianne Du Mesnil	1	35

Tableau 3 - L'utilisation des points et des virgules par Marianne Du Mesnil et Guillaume Le Vasseur : analyse quantitative

Comme l'emploi des apostrophes et des blancs graphiques a également été introduit par l'imprimerie (Blanche-Benveniste, 1993), il n'est pas surprenant de constater des écarts à la norme dans les présents manuscrits. En général, ils témoignent de deux variantes graphiques. Dans le premier cas, l'apostrophe est réalisée pour séparer les deux mots concernés. Dans le second cas, il s'agit d'une hyposegmentation, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'apostrophe et que les deux mots sont agglutinés.

L'analyse quantitative des occurrences agglutinées et segmentées (Tableau 4) met en évidence que ni Guillaume Le Vasseur ni Marianne Du Mesnil ne font preuve d'une réalisation ou d'une omission d'apostrophes tout à fait systématique. Cependant, il existe de fortes différences. Pendant que le sieur des Rocques préfère mettre des apostrophes, Marianne Du Mesnil s'en abstient dans la plupart des cas.

	Apostrophe réalisée		Apostrophe non réalisée		Total		Pourcentage (réalisation)	
	MM	GV	MM	GV	MM	GV	MM	GV
pronom personnel clitique (j')	2	170	23	21	25	191	8 %	89 %
ex. : <i>j'ay</i> vs <i>jay</i>								
COD (l')	0	53	1	1	1	54	0 %	98 %
ex. : <i>elle l'a</i> vs <i>elle la</i>								
préposition (d')	1	121	17	7	18	128	5,5%	94,5%
ex. : <i>d'un</i> vs <i>dun</i>								
conjonction (qu')	0	104	18	31	18	135	0 %	77 %
ex. : <i>qu'on</i> vs <i>quon</i>								
article défini (l')	2	84	6	2	8	86	25 %	97,7 %
ex. : <i>l'amie</i> vs <i>lamie</i>								
particule	0	31	0	3	0	34	--	91,2 %
ex. : <i>l'on</i> vs <i>lon</i>								

Tableau 4 - L'utilisation de l'apostrophe par Marianne Du Mesnil (MM) et Guillaume Le Vasseur (GV) : analyse quantitative

Concernant le sieur des Rocques, il existe même quelques occurrences pouvant être qualifiées de surgénéralisations. Dans ces cas-là, le scripteur ajoute des apostrophes où il n'en faudrait pas puisqu'elles causent une déglutination au sein d'un mot non agglutiné, par exemple dans *I'cy* (« ici », cf. entre autres BC_GV3, BC_GV4), *J'oye* (« joie », cf. BC_GV6), *d'ont* (« dont », cf. entre autres BC_GV19, BC_GV22) *d'éja* (« déjà », cf. BC_GV9, BC_GV16), *qu'el* (« quel », cf. entre autres BC_GV13) ou bien *qu'elque* (« quelque », cf. entre autres BC_GV5, BC_GV7)⁹.

L'écart considérable entre les pratiques d'écriture du sieur des Rocques et celles de son épouse indique que les circonstances dont dépendent ces pratiques sont assez différentes. Il est assez probable que Guillaume Le Vasseur ait bénéficié d'une éducation plus approfondie¹⁰ que son épouse, ce qui est probablement dû à son origine sociale ou bien à son sexe. Le Vasseur apparaît également plus expérimenté dans la rédaction des textes, sans doute en raison de son contexte professionnel. En tout cas, ses textes s'approchent beaucoup plus de la norme prescriptive que ceux de son épouse. Ce phénomène devient encore plus évident si le niveau morphosyntaxique, notamment l'accord grammatical, est pris en compte.

4.2. Analyse morphosyntaxique : L'accord

Les questions liées à l'accord jouent un rôle important dans la discussion métalinguistique du XVII^e siècle. Dans les *Remarques* de Vaugelas, il existe plusieurs paragraphes consacrés à ce sujet, entre autres la remarque traitant de l'accord du participe passé qui est une des remarques les plus longues de l'œuvre (Vaugelas, 1647 : 175-181) et qui a été reprise dans la plupart des grammaires et remarques publiées les années suivantes. Dans le présent contexte, nous regarderons avant tout le cas de l'antéposition de l'objet direct dans des phrases telles que *je l'ai vue* ou bien des phrases relatives comme *la lettre que j'ai écrite*. À cet égard, Guillaume Le Vasseur se conforme à la norme prescriptive dans la plupart des cas (exemples à gauche dans le Tableau 5), bien qu'on trouve également quelques déviations (colonne droite du Tableau 5). L'usage ne s'est donc pas encore tout à fait stabilisé.

Accord correspondant à la norme prescriptive	Accord déviant de la norme prescriptive
« j'ay reçu les deux demis poinsons de sidre et la tente que vous m'avés envoyés » (BC_GV1)	« les planches que Je vous ay demandée » (BC_GV14)
« j'ay aussy reçu la thoille que vous m'avés envoyée » (BC_GV14)	« J'ay reçu ma chere mere la lettre que vous m'avés Ecrit » (BC_GV15)
« la lettre [...] à ma famme à qui je l'ay communiquée » (BC_GV16)	« je vous remercie des pommes que vous m'avés envoyés » (BC_GV32)

Tableau 5 - Quelques exemples de l'accord correspondant à la norme et de l'accord déviant de la norme prescriptive

Quant aux accords sur le substantif, l'adjectif ou le verbe conjugué, il y a aussi quelques déviations qui sont pourtant extrêmement rares. À plusieurs reprises, Le Vasseur évoque qu'il écrit dans la hâte et qu'il prie les destinataires d'excuser cela (« Pardonnez la haste », BC_GV1, « pardonnéz cy vous plaist la haste », BC_GV3). Ceci laisse supposer que Le Vasseur a renoncé à un brouillon et qu'il s'est permis de ne pas relire ses textes grâce au caractère non officiel du genre épistolaire.

Les textes de Marianne Du Mesnil se distinguent de ceux de son époux, car il s'y trouve beaucoup plus de déviations de la norme prescriptive, probablement en raison de sa compétence d'écriture très différente. La

⁹ Ce phénomène de déglutination apparaît encore dans des documents qui ont été produits quelques siècles plus tard, par exemple dans les correspondances privées des peu lettrés rédigées au cours de la Première Guerre mondiale (Sowada, 2021 : 613).

¹⁰ En général, le système éducatif des communautés protestantes était bien plus développé que celui des communautés catholiques, ce qui est indiqué par les taux d'alphabétisation nettement plus élevés (Astoul, 1994 ; Fleury & Valmary, 1957).

Figure 4 suivante en sert d'illustration. Elle montre la première lettre de Marianne Du Mesnil ainsi que sa transcription complète dans laquelle toutes les déviations de la norme prescriptive concernant l'accord sont repérées en couleur. Il est à noter que ces déviations sont très nombreuses et qu'elles s'appliquent aux participes passés tout autant qu'aux verbes conjugués, aux adjectifs et aux substantifs.

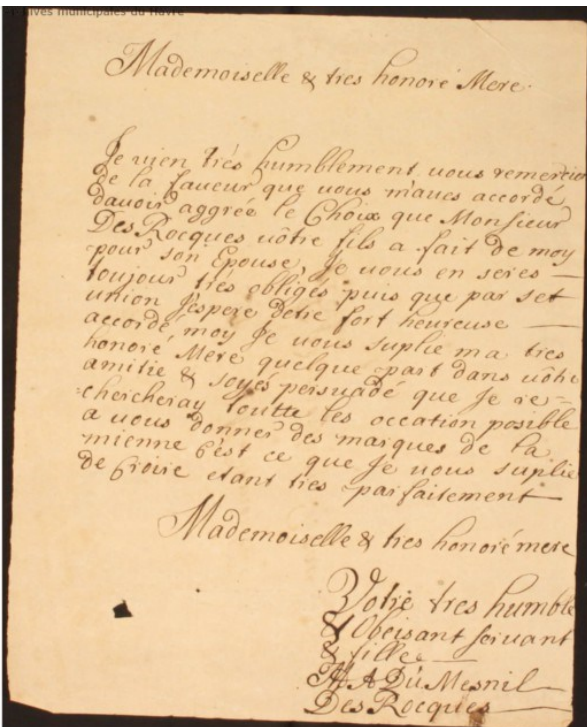
<p>accord du <i>participe passé</i></p> <p>accord du <i>verbe conjugué</i></p> <p>accord du <i>substantif</i></p> <p>accord de l'<i>adjectif</i></p>	<p>Mademoiselle & tres honoré Mere Je uien très humblement uous remercier de la faueur que uous m'aués accordé d'auoir aggréé le Choix que Monsieur Des Rocques uôtre fils a fait de moy pour son Epouse, Je uous en serés toujours très obligés puis que par set union J'espere d'etre fort heureuse accordé (-) moy Je uous suplie ma tres honoré Mere quelque part dans uôtre amitie & soyés persuadé que Je re= chercheray toutte les occation possible a uous donner des marques de la mienne c'est ce que Je uous suplie de Croire etant tres parfaitement Mademoiselle & tres honoré mere Votre tres humble & obeisant seruant & fille M A Du Mesnil Des Rocques</p>	 <p>The image shows a handwritten letter on aged paper. The text is written in a cursive script. The letter is addressed to 'Mademoiselle & tres honore Mere'. The body of the letter expresses gratitude for the choice of her future husband, Monsieur Des Rocques, and promises to be a devoted wife. She asks for her mother's blessing and expresses her desire to please her. The letter concludes with a declaration of love and devotion. The text is annotated with colored boxes: blue for participles (e.g., 'uien', 'aggréé', 'serés', 'obligés', 'suplie', 'persuadé', 'chercheray'), green for conjugated verbs (e.g., 'remercier', 'accordé', 'auoir', 'fait', 'serés', 'suplie'), yellow for nouns (e.g., 'Choix', 'Epouse', 'union', 'occation', 'marques'), and purple for adjectives (e.g., 'tres', 'honoré', 'oboisant', 'fille').</p>
--	--	---

Figure 4 - Transcription d'une lettre de Marianne Du Mesnil (BC_MM16) avec l'annotation des déviations de la norme prescriptive concernant l'accord

Le sujet de cette lettre est beaucoup moins intime. Marianne Du Mesnil remercie sa future belle-mère pour son consentement au mariage, elle écrit donc à une personne qu'elle n'a jamais vue et avec laquelle elle n'a jamais été en contact auparavant. Il est donc fort probable qu'elle s'est appliquée à rédiger la lettre. Le fait qu'elle s'écarte de la norme prescriptive bien qu'elle ait écrit avec soin permet de supposer que Marianne Du Mesnil est une locutrice qui n'a pas l'habitude de s'exprimer par écrit, ce qui est confirmé par l'examen des autres lettres qui sont très similaires à celle montrée ici.

4.3. Analyse syntaxique : Les constructions elliptiques

Un deuxième point de discussion au cœur du débat métalinguistique concerne les constructions elliptiques, car le refus des ellipses correspond aux exigences centrales de « clarté » et de « netteté » (Fournier, 2001 ; Siouffi, 2003). Selon la plupart des remarqueurs-euses, il est indispensable d'exprimer tous les éléments d'une phrase pour éviter des équivoques. Ces revendications deviennent de plus en plus rigides au cours du siècle. Pendant que Vaugelas autorise fréquemment des exceptions, l'*Académie française*, dans son commentaire des *Remarques* publié en 1705, ne les autorise plus, comme le montre par exemple la remarque intitulée « Suppression des pronoms personnels devant les verbes ». Là, Vaugelas accepte cette ellipse pourvu que le même sujet ait été exprimé dans la phrase coordonnée précédente :

« *Suppression des pronoms personnels devant les verbes.*

Cette suppression a tres-bonne grace, quand elle se fait à propos, comme *nous auons passé les riuieres les plus rapides, & pris des places que l'on croyoit imprenables, & n'aurions pas fait tant de belles actions, si nous estions demeurez oisifs*, etc. Il est bien plus elegant de dire, *& n'aurions pas fait tant de belles actions*, que si l'on disoit *& nous n'aurions pas fait*. [...] Mais plusieurs abusent de cette suppression [...]. L'vn de

nos plus celebres par exemple a escrit, *car une chose mal donnée ne sçauroit estre bien deüe, & ne venons plus à temps de nous plaindre, quand nous voyons qu'on ne nous la rend point.* Il falloit dire, & nous ne venons plus à temps, parce que la construction change. » (Vaugelas, 1647 : 420s/380s)

Cette ellipse n'est plus tolérée dans le commentaire de l'*Académie* :

« Non seulement on n'a point trouvé que dans la phrase de M. de Vaugelas, il soit plus élégant de dire, et n'aurions pas fait tant de belles actions, que si l'on disoit, et nous n'aurions pas fait. Mais on a regardé la suppression du pronom nous comme une faute. Il n'est presque jamais permis de supprimer les pronoms personnels devant les verbes, quoy qu'ils ayent esté exprimez dans le premier membre de la periode. » (Académie française, 1705 : 728)

Ces attitudes prescriptives se retrouvent tout au long des autres remarques concernant des constructions elliptiques, qu'il s'agisse des compléments d'objet direct, des adjectifs, des prépositions, des déterminants, des particules *plus* et *si* ou encore des pronoms possessifs. Selon Vaugelas, tous ces éléments peuvent souvent être supprimés dans des constructions de coordination à condition que les noms ou bien les verbes coordonnés soient des synonymes ou des quasi-synonymes. De nouveau, les commentaires de l'*Académie* limitent cette marge et en excluent les quasi-synonymes. Le Tableau 6 suivant réunit ces prescriptions.

	Constructions refusées	Constructions acceptées
pronom d'objet direct	Pron. + V + <i>et</i> + V	Pron. + V + <i>et</i> + Pron. + V
adjectif	Art.+ Adj. + N + <i>et</i> + N exception (Vaugelas) : si les noms sont synonymiques/quasi synonymiques)	Art. + Adj. + N + <i>et</i> + Art. + Adj. + N
préposition	PP + NP/VP + <i>et</i> + NP/VP exception (Vaugelas) : acceptée si les noms/verbes sont synonymiques/quasi synonymiques)	PP + NP/VP + <i>et</i> + PP + NP/VP
article	Art. + N + <i>et</i> + N	Art. + N + <i>et</i> + Art. + N
<i>plus/si</i>	<i>plus/si</i> + Adj. + <i>et</i> + Adj.	<i>plus/si</i> + Adj. + <i>et</i> + <i>plus/si</i> + Adj.
pronom possessif	pron.poss. (Pl) + N + <i>et</i> + N exception (Vaugelas) : acceptée si les noms sont synonymiques/quasi synonymiques)	pron.poss (Sg.) + N + <i>et</i> + pron.poss (Sg.) + N

Tableau 6 - Les normes prescriptives concernant des constructions elliptiques d'après Vaugelas (1647).

Une seconde remarque concernant des suppressions s'avère particulièrement intéressante pour la présente étude, car elle se réfère exclusivement aux lettres. Dans la remarque intitulée « *Celle-cy pour lettre* », Vaugelas désapprouve l'omission du mot de *lettre* et son remplacement par un pronom dans l'accusé de réception ou dans d'autres formules au début d'une lettre :

« *Celle-cy pour lettre*

Celle-cy, pour lettre, est bas. Neantmoins plusieurs ont accoustumé d'en user commençant une lettre ainsi : Je vous escriis celle-cy. Il faut dire je vous escriis cette lettre, ou simplement je vous escriis ; Car par celle-cy, de sous-entendre lettre, qu'on n'a point encore dit, il n'y a point d'apparence en nostre langue, qui n'ayme pas ces suppressions. » (Vaugelas, 1647 : 489/449)

De nouveau, les lettres analysées ne se conforment pas à ces prescriptions. Elles témoignent d'une grande variété de constructions elliptiques dont seulement quelques-unes pourront être mentionnées ici. Entre autres, il s'y trouve la formule critiquée qui vient d'être évoquée, par exemple au début de la lettre rédigée le 14 juin 1685 par Guillaume le Vasseur : « Ma chère Mere/Jay reçu La vostre par laquelle j'apprens l'estat de vos santés » (BC_GV7). Pour ce qui est des autres types d'ellipses, il y existe d'un côté celles que Vaugelas ne condamne pas encore car la construction ne change pas et car il s'agit de quasi-synonymes. De l'autre côté se trouvent des suppressions rejetées aussi bien par les *Remarques* que par l'*Académie* du fait qu'elles présentent un changement de sujet. Quelques-unes des occurrences en question sont répertoriées dans le Tableau 7 suivant.

exemples des suppressions acceptées par Vaugelas (1647) et condamnées par l'Académie française (1704)	exemples des suppressions condamnées par Vaugelas (1647) et par l'Académie française (1704)
tous nos parens et _ amis y estoient en parfaite santé (G. Le Vasseur, 16 juillet 1696)	Je vous suis très obligé que _ voulés bien nous en enuoyer [...]. (G. Le Vasseur, 24 octobre 1700)
elle est presentemt. mieux et _ a Eté a l'Eglise dimanche passé pour la premiere fois (ibid.)	ma femme se porte bien grace au seigneur, et _ Viuons fort bien [...]. (G. Le Vasseur, 30 juin 1704)
en marchant il et tombé & _ a eu le malheur de ce casser une Jambe (M. Du Mesnil, 12 juillet 1700)	

Tableau 7 - Quelques exemples des constructions elliptiques utilisées par Guillaume Le Vasseur

5. Conclusion

En résumé, ces données indiquent qu'il existe des différences considérables entre la norme prescriptive codifiée et les pratiques langagières du dix-septième siècle. De plus, les pratiques linguistiques des deux individus examinés varient fortement entre elles. Ces caractéristiques idiolectales sont déterminées par un ensemble de facteurs qui, parfois, sont difficiles à recueillir. C'est le cas, ici par exemple, des données biographiques sur ces personnes (leur éducation, leur contexte social et professionnel, etc.).

Bien qu'il ne soit pas toujours possible d'identifier de manière définitive les raisons de la présence de certaines caractéristiques linguistiques, il sera fructueux de poursuivre l'étude de ces témoignages linguistiques et en déceler d'autres particularités sur des domaines différents tels que le lexique (en examinant par exemple l'utilisation de néologismes, d'archaïsmes ou de régionalismes) ou la stylistique (en analysant par exemple l'utilisation de formules épistolaires).

Afin de parvenir à un classement diachronique et diastratique encore plus nuancé, il faudra également prendre en considération beaucoup plus de sources écrites de cette nature. Des recherches dans d'autres archives françaises, par exemple aux Archives nationales, ont prouvé l'existence d'autres grandes collections de lettres telles que le *fonds Le Peletier* (Fezer, en prép.) ou bien le *fonds Bégon*, qui offrent des pistes prometteuses pour de futures recherches.

Références

Références bibliographiques

ACADÉMIE FRANÇAISE (1635). Lettres patentes pour l'établissement de l'Académie française, signées du roi Louis XIII en janvier 1635, enregistrées au Parlement le 10 juillet 1637. Paris : Archives de l'Académie française, A1.
 ACADÉMIE FRANÇAISE (1704). Observations de l'Académie française sur les remarques de M. de Vaugelas. Paris : Coignard.

- ASTOUL, G. (1994). Les protestants et leurs écoles dans le colloque de Bas-Quercy aux XVII^e et XVIII^e siècles. *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 140, 183-207. <https://www.jstor.org/stable/24297709>.
- AUER, A., PEERSMAN, C., PICKL, S., RUTTEN, G. & VOSTERS, R. (2015). Historical sociolinguistics: the field and its future. *Journal of Historical Sociolinguistics*, 1(1), 1-12. <https://doi.org/10.1515/jhsl-2015-0001>.
- AYRES-BENNETT, W. (2018). Historical sociolinguistics and tracking language change. In AYRES-BENNETT, W. & CARRUTHERS, J. (Eds) *Sources, text types and genres, in Manual of romance sociolinguistics* (p.253-279). De Gruyter.
- AYRES-BENNETT, W. & SEIJIDO, M. (2011). *Remarques et observations sur la langue française. Histoire et évolution d'un genre*. Garnier.
- BERLAN, F. (2011). Entre norme et système : Corneille correcteur de ses oeuvres, Voltaire et ses Commentaires sur Corneille. In BRANCA-ROSOFF, S., FOURNIER, J.-M., GRINSHPUN, Y. & REGENT-SUSINI, A. (Eds) *Langue commune et changements de normes* (p.217-238). Honoré Champion.
- BERTRAND, O. (2003). De l'usage de la base de données Frantext en sciences humaines et sociales. Le destin de deux néologismes dans le vocabulaire politique et moral français du XIV^e au XX^e siècle. *Histoire & Mesure*, 18(3/4), 375-387. <https://doi.org/10.4000/histoiremesure.837>.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1993). Les unités : Langue écrite, langue orale. In Pontecorvo, C. & Blanche-Benveniste, C. (Eds.) *Proceedings of the Workshop on orality versus Literacy. Concepts, Methods and Data* (p.139-194). European Science Foundation.
- CARLIER, A. (2004). Ce sont des Anglais. Un accord avec l'attribut? (Première partie). *L'Information Grammaticale*, 103, 13-18. <http://informationgrammaticale.com/resumes/resum103.html#carlier103>.
- CARLIER, A. (2005). Ce sont des Anglais. Un accord avec l'attribut? (Seconde partie). *L'Information Grammaticale*, 104, 4-14. <http://informationgrammaticale.com/resumes/resum104.html#carlier104>.
- CONDE SILVESTRE, J. C. & HERNÁNDEZ CAMPOY, J. M. (2012). Introduction. In HERNÁNDEZ CAMPOY, J. M & CONDE SILVESTRE, J. C. (Eds.). *The handbook of historical sociolinguistics* (p.1-8). Wiley Blackwell.
- ERNST, G. (2019). *Textes français privés des XVII^e et XVIII^e siècles*. (2e éd.). De Gruyter.
- ERNST, G. & WOLF, B. (2005). *Textes français privés des XVII^e et XVIII^e siècles*. Niemeyer.
- FEZER, K. (en préparation). Diversität trotz Normierung? Sprachtheorie und Sprachpraxis während der Standardisierungsdebatte des siècle classique. In WIEN, BARTL, T., BÄUMLER, L., HEISZENBERGER, E., WAIS, T. & WEILAND, V. (Eds.). *Romania diversa. Beiträge zum 36. Forum Junge Romanistik in .AVM*.
- FLEURY, M. & VALMARY, P. (1957). Les progrès de l'instruction élémentaire de Louis XIV à Napoléon III, d'après l'enquête de Louis Maggiolo (1877-1879). *Population*, 12(1), 71-92. www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1957_num_12_1_5553.
- FORAKIS, K. (2015). Corneille et le français classique ou le poète soucieux du langage. *Annuaire scientifique de la Faculté de Philosophie de l'Université d'Athènes*, 39, 481-501. https://www.academia.edu/35022406/Corneille_et_le_fran%C3%A7ais_classique_ou_le_po%C3%A8te_soucieux_du_langage.
- FOURNIER, N. (2001). Expression et place des constituants dans l'énoncé en français classique. La relation sujet-verbe et la relation verbe-objet. *Langue française*, 130, 89-107. www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2001_num_130_1_1028.
- HEIDEN, S., MAGUÉ, J. & PINCEMIN, B. (2010). TXM : Une plateforme logicielle open source pour la textométrie – conception et développement. In BOLASCO, S., CHIARI, I. & GIULIANO, L. (Eds.) *10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data (JADT)* (p.1021-1032). LED Edizioni Universitarie.
- KOCH, P. & OESTERREICHER, W. (1985). Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte. *Romanistisches Jahrbuch*, 36, 15-43. <https://doi.org/10.1515/9783110244922.15>.
- KOCH, P. & OESTERREICHER, W. (1990). *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*. Niemeyer.
- KOCH, P. & OESTERREICHER, W. (2011). *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch, aktualisierte und erweiterte Auflage*. De Gruyter.

- KREFELD, T. (2015). L'immédiat, la proximité et la distance communicative. In POLZIN-HAUMANN, C. & SCHWEICKARD, W. (Eds) *Manuel de linguistique française* (p.262-274). De Gruyter.
- LABOV, W. (1994). *Principles of linguistic change. Volume 1: Internal factors*. Blackwell.
- LIGNEREUX, C. (2012). Les caprices syntaxiques de Mme de Sévigné : une épistolière sourde aux prescriptions?. In BRANCA-ROSOFF, S., FOURNIER, J.-M., GRISHPUN, Y. & REGENT-SUSINI, A. (Eds) *Langue commune et changements de normes* (p.321-332). Honoré Champion.
- MARTINEAU, F. (2008). Un corpus pour l'analyse de la variation et du changement linguistique. *Corpus*, 7, 135-155. <https://doi.org/10.4000/corpus.1508>.
- MASSERON, C. & LAPARRA, M. (2008). (De, par) peur/crainte de/que. Petite enquête sur une concurrence énigmatique In BERTRAND, O., PREVOST, S., CHAROLLES, M., FRANCOIS, J. & SCHNEDECKER, C. (Eds). *Discours, diachronie, stylistique du français. Etudes en hommage à Bernard Combettes* (p.435-452). Peter Lang.
- RADTKE, E. (1994). *Gesprochenes Französisch und Sprachgeschichte: Zur Rekonstruktion der Gesprächskonstitution in Dialogen französischer Sprachlehrbücher des 17. Jahrhunderts unter besonderer Berücksichtigung der italienischen Adaptionen*. Max Niemeyer Verlag. <https://doi.org/10.1515/9783110936223>.
- RÄDIKER, S. & KUCKARTZ, U. (2019). *Analyse qualitativer Daten mit MAXQDA. Text, Audio und Video*. Springer.
- RUTTEN, G., VOSTERS, R. & VANDENBUSSCHE, W. (2014). *Norms and Usage in Language History: 1600-1900. A sociolinguistic and comparative perspective*. Benjamins.
- SIOUFFI, G. (2003). Le regard des grammairiens. In COMBETTES, B. (Ed) *Évolution et variation en français préclassique* (p.19-67). Honoré Champion.
- SOWADA, L. (2021). *Schreiben im Ersten Weltkrieg: Französische Briefe und Tagebücher wenig geübter Schreiber aus der deutsch-französischen Grenzregion*. De Gruyter.
- VAUGELAS, C. F. de. (1647). *Remarques sur la langue françoise, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*. Augustin Courbé.
- WILLEMYSNS, R. & VANDENBUSSCHE, W. (2006). Historical sociolinguistics. Coming of age?. In AMMON, U. (Ed.) *Perspektiven der Soziolinguistik* (p.146-165). Niemeyer.

Références aux sites Internet

- ATILF NANCY. Base textuelle Frantext. <https://www.frantext.fr>, (2023). Consulté en mars 2023.
- BERGERON-MAGUIRE, M. Macintosh, lettresoultremer.huma-num.fr, (2023). Consulté en février 2023.
- MARTINEAU, F. Corpus de français familier ancien, <http://polyphonies.uottawa.ca/fr/corpus/i-corpus-de-francais-familier-ancien>, (2009). Consulté en septembre 2022.
- MARTINEAU, F. Modéliser le changement : les voies du français, <http://www.voies.uottawa.ca/index.html>, (nd). Consulté en septembre 2022.
- PEYCÉRÉ, L. Archives municipales du Havre. Fonds Boivin-Colombel (49Z, 1504-1958). Répertoire numérique détaillé, http://avenio.lehavre.fr/4DCGI/Web_fondsvisu/49Z/ILUMP5107#document, (2010). Consulté en mars 2023.